

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 05 JUILLET 2021**

**A 20H15**

**Sous la présidence de M. Claude ROUSSEL, Maire**

**Etaient présents :** Mmes Bénédicte BENELHOCINE, Marcelline VIPREY, Claudette FAIVRE et MM. Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE, Mathieu MOREL, Mathieu ROBICHON, Damien GAILLARD, Florian FORTERRE, Flavien PERROT-MINNOT, Jean-Claude BARBIER.

**Absents Excusés :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Mme Bénédicte BENELHOCINE

**Ordre du jour :**

**ECOLE :**

A la demande de la Commune une rencontre avec l'Inspecteur Académique Monsieur MARTIN et Monsieur ARNOUX Secrétaire Général, a eue lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2021. L'objectif de ce rendez-vous était de faire part de la volonté de la Commune de rénover le bâtiment de l'école. En effet celui-ci doit être mis aux normes : sécurité, thermique et électrique. nous leurs avons présenté notre projet de rénovation de l'école.

Plusieurs critères ont été abordé : l'évolution des habitants en croissance, l'intégration du périscolaire dans les locaux de l'école, une dynamique économique. L'Académie demande que la Commune lui communique dans l'été un dossier pour présenter la dynamique de la Commune (population, services, parcs locatifs...) et le projet.

Sur les différents scénarios proposés par M. BOUFFIOUX notre assistant à maîtrise d'ouvrage, la Commune a retenu le N°2. La particularité de ce scénario est d'organiser la circulation par l'extérieur (coursives).

**PERISCOLAIRE**

L'accueil de loisirs pour juillet et aout est complet, des activités en extérieurs sont prévues.

Il n'y aura pas de centre de loisirs pour les vacances de la Toussaint et celle des fêtes de fin d'année. Pas d'ouverture le mercredi en 2021. Un contrat civique est prévu pour le mois de septembre avec Melle Louise LEBEAUPIN celle-ci fera un stage pendant l'activité du centre de loisirs.

**Règlement de la cure :**

Le règlement de la salle de la Cure va être modifié, en effet le périscolaire y est installé depuis septembre 2020 et le règlement doit être adapté.

**EAU :**

Des travaux d'assainissement et d'eau vont être réalisés rue des Roches jusqu'au poste de relevage.

Le devis de l'entreprise PELLEGRINI pour la réalisation de ses travaux a été accepté.

**Aire de jeux :**

M. Sébastien ROBICHON se plaint des nuisances provoqués par l'aire de jeux, la Commune prend en compte cette requête, un groupe de conseiller (Angélique, Mathieu M, Florian) est constitué pour essayer de trouver une solution.

**DIVERS :**

Présentation du projet d'une association MOTO-CROSS pour les enfants, présenté par Messieurs DUBOZ, GNECCHI et FLEURY. Celui-ci pourrait recevoir des enfants jusqu'à 14 ans, la Commune a donné un accord de principe et un groupe de conseiller (Francis, Florian et Mathieu M) a été constitué afin de trouver un endroit et définir le règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire  
Claude ROUSSEL**